Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 10 Dhou-Elhajja 1441
31 Juillet 2020

N° 53

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1654**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1657**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1662**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1663**
Avis aux créanciers..... **1667**
Convocations
Sociétés anonymes **1669**
Autres sociétés **1673**
Divers
Avis au public..... **1674**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE »..... **1675**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Fabrication Appareillages électriques

SOMEF - TUNISIE - SA

Société anonyme

Capital social : 19.750.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Sidi Rézig - 2033 Mégrine

RC : B179751997

MF : 046110D/A/M/000

Durée : 99 ans

CNSS : 083304-78

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 02 juillet 2020 sous le numéro 20701950 quittance n°M037889.

Il a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, dossier n°202047069, en date du 17/7/2020.

- Deux copies du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire

- Deux copies des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

- Une Copie des états financiers arrêtés au 31/12/2019 sur un CD.

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2020, enregistrée à la recette des finances de Mégrine sous le numéro 20701949, quittance n°M037884, en date du 02 juillet 2020 décidant l'augmentation du capital de sept cent cinquante mille (750.000) dinars pour le ramener de 19.750.000 dinars à 20.500.000 dinars et émission de sept mille sept cent (7.500) actions nouvelles, et ce comme suit :

- Par incorporation du Compte Spécial des Investissements à hauteur de sept cent douze mille six cents (712.600) dinars et ;

- Par incorporation du compte des résultats reportés à hauteur de trente-sept mille quatre cents (37.400) dinars.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 202047069 en date du 17 juillet 2020 :

- Un exemplaire dudit procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

2020R01721SANB2

SOCIETE ELEONETECH

SA au capital de 2.000.000 DT

Siège social : 16, Rue des Entrepreneurs - La Charguia 2 - Ariana

Identifiant unique : 0747024G

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 5/3/2020, enregistré le 8/7/2020 à la recette des finances Menzel Jemil, sous le n°20700689, quittance n°M020773, il a été décidé à l'unanimité la nomination de Monsieur Khaled Daami Directeur Général de la société pour la période restante du conseil d'administration actuel et la nomination de Monsieur Slim Sellami en qualité d'Administrateur Délégué.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 5/3/2020, enregistré le 8/7/2020 à la recette des finances Menzel Jemil sous le n°20700682 quittance n°M020770, il a été décidé à l'unanimité la refonte des statuts de la société et sa mise en conformité avec la législation en vigueur notamment la mise en conformité avec les dispositions de la loi numéro 2019-47 du 29/05/2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 5/3/2020, enregistré le 8/7/2020 à la recette des finances Menzel Jemil sous le n°20700687 quittance n°M020764, il a été décidé à l'unanimité des actionnaires l'approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

Un exemplaire de chaque procès-verbal, les statuts de la société ainsi que le rapport du commissaire aux comptes ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 21/7/2020 sous le numéro 202048472.

2020R01722SANB2

SOCIETE LE PRESTIGE IMMOBILIER

Société anonyme

Au capital de 425.000 Dinars

Siège social : El Aouina Center - Local N°17 Avenue Habib Bourguiba - Cité Taieb Mhiri

2045 El Aouina Tunis

Matricule fiscal : 0047426B PM 000

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2019 enregistré à la recette des finances La Goulette le 19/7/2019, sous le n°19704066, Quittance n°89399, dont un original a été déposé au centre national du registre des entreprises le registre national des entreprises de Tunis le 29/6/2020 sous le n° 202041418 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

- Le renouvellement du mandat des administrateurs : Mr Mohsen Trabelsi, Madame Fatma Trabelsi, Mr Mehdi Trabelsi pour les exercices 2019 - 2020 et 2021.

- Nomination de Monsieur Mohamed Kallel en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2019 - 2020 et 2021.

En vertu du PV du conseil d'administration du 11/6/2019 enregistré à la recette des finances La Goulette le 22/6/2020, sous le n°20702279, Quittance n°47337 dont un original a été déposé au centre national du registre des entreprises de Tunis le 29/6/2020 sous le n°202041418 il a été décidé à l'unanimité le renouvellement du Mandat du Président Directeur Général Monsieur Mehdi Trabelsi pour la durée de son mandat d'Administrateur de la société Le Prestige Immobilier pour les exercices 2019 - 2020 et 2021 et le conseil lui confère les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi et les statuts de la société.

2020R01725SANB2

Société Tunisienne de Conditionnement

N° CNSS : 00316529/18

Identifiant Unique Registre National des Entreprises : 0926249W

Code fiscal : 9262491W/A/M/00

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue le mardi 9 juin 2020 au bureau de la société à Midoun Djerba enregistré à la recette des finances de Médenine le 24 juin 2020 sous le n°20801504 quittance n°M044982, dont un exemplaire a été déposé au greffe du centre national du registre des entreprises du tribunal de 1ère instance de Médenine le 14/7/2020 sous le n°202045685, il a été approuvé à l'unanimité l'augmentation du capital social pour le porter de Quatre millions huit cent mille dinars (4 800 000 D), à cinq millions trois cent mille dinars (5 300 000 D), soit une augmentation de cinq cent mille dinars (500000 D). Cette augmentation est à réaliser par l'incorporation de toute la somme logée dans le compte réserve spéciale d'investissement suite à cette décision l'article six de statut sera modifié.

2020X00895SANB2

Société Tunisienne de Conditionnement

N° CNSS : 00316529/18

Identifiant Unique Registre National des Entreprises : 0926249W

Code fiscal : 926249/W/A/M/00

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le mardi 9 juin 2020 au bureau de la société à Djerba enregistré à la recette des finances de Médenine le 24 juin 2020 sous le n° 20801503 quittance n°M044974, dont un exemplaire a été déposé au tribunal de 1ère instance de Médenine le 6/7/2020, sous le n°202043406, il a été approuvé à l'unanimité ce qui suit :

- Le rapport du conseil d'administration relatif à la gestion 2019.

- Les états financiers de l'exercice 2019

- De donner quitus entier aux membres du conseil d'administration.

- Les opérations et conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- La proposition du conseil relatif à l'affectation des bénéfices.

- Le renouvellement des membres du conseil d'administration pour la période de 3 ans (2020, 2021, 2022) et qui sont :

- La Société des Boissons de Tunisie.

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique Tunis.

- La Société de Fabrication des Boissons de Tunis - Tunis.

- La Société d'emballage en aluminium et boissons gazeuses Tunis.

- La Société Tunisienne des boissons de l'ouest Kasserine.

- Monsieur Romdhane Rahli - Midoun Djerba

- Monsieur Hamdene Labbassi - Midoun Djerba

- Madame Jamila Rahli.

- La désignation de madame Mariem Ennaifer comme commissaire aux comptes de la société Tunisienne de Conditionnement pour la période de trois ans (2020, 2021, 2022)

2020X00896SANB2

Société Tout Transport

N° CNSS : 121258/06

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0042153Y

Code fiscal : 042153/Y/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 juin 2020 au bureau de la société à Midoun Djerba enregistré à la recette des finances de Médenine le 24 Juin 2020 sous le n°20801519 quittance n°M045207, dont un exemplaire a été déposé au greffe du centre national du registre des entreprises du tribunal de 1ère instance de Médenine le 14/7/2020 sous le n°202045544 il a été approuvé à l'unanimité l'augmentation du capital social pour le porter de un million sept cent mille dinars (1 700 000 D), à un million huit cent cinquante mille dinars (1 850 000 D), soit une augmentation de cent cinquante mille dinars (150 000 D). Cette augmentation est à réaliser par l'incorporation de toute la somme logée dans le compte réserve spéciale d'investissement suite à cette décision l'article six de statut sera modifiée.

2020X00897SANB2

Société AMEN INVEST, Intermédiaire en bourse

Agrément BVMT n°20/94 du 21/1/1994

SA au capital social de 2.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble AMEN BANK, Tour C, Avenue Mohamed V, Tunis

MF : 447308X/A/M/000

Identifiant unique RNE : 0447308X

En vertu du PV du conseil d'administration du 10 février 2020, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 10 mars 2020 sous le numéro 20800767, quittance numéro 18797, et déposé au Registre national des Entreprises le 11 mai 2020, il a été décidé :

La nomination de Monsieur Karim Marref en tant que Directeur Général et ce à partir du 1er avril 2020.

2020401409SANB2

AMEN INVEST

SA Intermédiaire en bourse

Au capital social de 2.000.000 de Dinars

Siège social : Immeuble Amen Bank, Tour C, Avenue Mohamed V, Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 avril 2020, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela en date du 13 mai 2020, enregistrement n°20800926, quittance n° 22431, et déposé au RNE le 17 juin 2020 sous le numéro 202038033, les associés ont décidé de modifier les articles 2, 3, 4, 5, 10, 18, 21, 24, 26, 32 et 33 des statuts.

Les nouveaux statuts ont été enregistrés à la recette des Finances Nelson Mandela en date du 13 mai 2020, enregistrement n°20800925, quittance n°22425 et déposé au RNE le 17 juin 2020 sous le numéro 202038033.

2020401410SANB2

Notice d'augmentation du capital en numéraires

Société OVO GIDKY TUNISIE

Société anonyme

Siège social : Unité industrielle située sur le lot n° 8 de Cité El Saada el Mhamdia - Ben Arous

I.U: 1619238N

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juillet 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier Bureau Tunis, le 15 juillet 2020 sous le n°20703344, quittance n°4531, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 16 juillet 2020 sous le n°AC021132020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 600.000 dinars à 900.000 dinars en numéraires et de supprimer le droit préférentiel de souscription et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après :

Objet social : Transformation des œufs et production des ovoproduits et dérivés.

Durée : 99 années.

Montant de l'augmentation en numéraires : 300.000 dinars.

Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 30.000 actions à souscrire en totalité et à libérer du quart au moins lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

Délai de souscription : Mr Zied Zghal bénéficie d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers : Aucun

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation: aucun changement par rapport aux statuts.

Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

Dépôt des fonds : Auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie, Agence Mohamed V (A8+65), compte n°08005010083214008781.

2020401413SANB2

CAP 3000 IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital social de 3.500.000

Rue de la Bourse Immeuble TRIANON Appartement B 1.1 Les Berges du Lac Tunis

Registre de commerce : N°B2425932009

Matricule fiscal : 1093913E/P/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Cap 3000 Immobilière réunie le 30 Juin 2020 et enregistré à la recette des finances Les Berges de Lac le 20 juillet 2020 sous le n°4119 quittance n°21418 il a été décidé ce qui suit :

1- Augmenter le capital social de 3500.000 Million de Dinars pour le porter à 7 000.000 Dinars et ce par la création de 35 000 actions de valeur nominale de 100 Dinars chacune à souscrire et à libérer au quart à la souscription.

2- Délégation de pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de réaliser l'opération d'augmentation de capital comme suit :

- Recueillir les souscriptions des actions nouvelles et les versements y afférents

- Appel à la libération des fonds

- Constater la réalisation de l'augmentation de capital susvisée.

3- Modification subséquente des statuts.

2020401447SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution et liquidation définitive de la société

MCI

MAGHREB CONSULTING AND INVESTMENT

Sarl au capital de 120.000 dinars

Siège social : Im. AYAM Angle Rue Lac Mâlaren - Lac Toba Les Berges du Lac 1053 Tunis

Registre de commerce : B2445242007

Matricule fiscal : 1010958M/A/M/000

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 10/6/2020,

enregistré à la recette des finances le Lac à Tunis le 17/6/2020, sous le n°20502770, Quittance n°M042382, dont un exemplaire est déposé au Registre National des Entreprises sous le n°202044353 le 9/7/2020, les associés ont décidé la liquidation et la dissolution définitive de la société, et la nomination de Mr Salvatore DE CRISTOFARO (passeport n°YB2618201 délivré le 12/02/2018) domicilié à Immeuble Ayam - Angle des Rues lac Mâlaren/Lac Toba - Les Berges du Lac - Tunis en tant que liquidateur de la société.

Les créanciers de la société doivent dans une durée de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis produire les preuves de leurs créances et les pièces justificatives relatives à ces créances entre les mains du liquidateur.

2020T00670SRLB2

Dissolution et liquidation définitive de la société

TUNITRONIC SARL

SARL au capital de 10.000 dinars

Siège social : Rue Azouz Rebai Sidi Salah - La Soukra - Ariana

Registre de commerce : B2460562007

Matricule fiscal : 1019250V/A/M/000

Affiliation CNSS : 285753-88

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 17/6/2020, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana, le 22/6/2020, sous le n°20502936 Quittance n°M50333, dont un exemplaire est déposé au Registre National des Entreprises sous le n°202049395, le 22/7/2020. Mr Christian Bombelli a démissionné définitivement de la co-gérance de la société «TUNITRONIC SARL» et les associés ont décidé la liquidation et la dissolution définitive de la société, et la nomination de Mme Moufida Chikhaoui (CIN n°03792909 délivrée le 28/6/2008) domiciliée à : Rue Azouz Rebai Sidi Salah - La Soukra Ariana en tant que liquidateur de la société.

Les créanciers de la société doivent dans une durée de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis, produire les preuves de leurs créances et les pièces justificatives relatives à ces créances entre les mains du liquidateur.

2020T00671SRLB2

Société Al Kawthar distribution SARL

Capital : 320.000 dinars

Adresse : résidence ennassim 1 appt 4 cité bel Air 2097 Boumhel Bassatine

RC : B0235972011

MF : 1189174 V/A/M/000

Suivant le procès-verbal en date du 20/01/2020 enregistré à la recette des finances Boumhel le 31/01/2020 sous le numéro 20700264, quittance n°M007271 enregistré en deux exemplaires à l'extrait du registre national des Entreprises le 13/7/2020.

Il a été décidé comme suit :

- Changement de nom commercial de ALDIS à ALDIS MEDICAL.

2020R01713SRLB2

Société Maritime Tunisship

Société à responsabilité limitée

Au capital de 600.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Radés - 2040 - Radés Ben Arous

MF : 0520166R/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4/9/2019 enregistré à la recette des finances de Radés le 9/9/2019 enregistrement sous le n°19702260, Quittance n°M064120, est déposé au registre national des entreprises en date du 8/10/2019 sous le n°201962962. L'assemblée décide de renouveler le pouvoir au gérant Mr Ahmed Younsi pour une durée de trois ans à partir du 01/01/2019 pour la cession de la totalité des parts revenant à la société du titre foncier 17259 Ben Arous.

2020R01723SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

Société : STE BUREAU TUNISIE DES ETUDES - SARL

Identifiant Unique : 0040608A

RC : B117411998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 24/6/2020, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène le 26/6/2020 sous le numéro 20802543, quittance numéro 43963, dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 30/6/2020 sous le numéro 202041623, il a été décidé :

1- Le renouvellement du mandat de la gérante de la société Madame Saloua Triki pour une durée de 03 ans (2020, 2021, 2022).

2- De donner les pouvoirs les plus étendus à Madame Saloua Triki Gérante de la société et surtout elle confère toutes les garanties mobilières et immobilières notamment toutes hypothèques et tous nantissements sur les biens de la société.

2020401437SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 15/7/2020 enregistré à la recette des finances Dahmani le 20/7/2020 (reçu

d'enregistrement n°20200348, quittance n°M010217) Monsieur Ali Ben Ezzin Elgodbani demeurant à 90 Quartier Ben Ammar Dahmani a vendu à Mme Fatma Elaicha Bent Mokded Elmejri demeurant à 186 quartier Essanawber Dahmani Elkef le fonds du commerce avec l'ensemble de ses éléments matériels et incorporels exploité à cité la Gare 7170 Dahmani Elkef ayant pour objet Activité Café de première classe.

Les oppositions seront reçues dont les vingt jours de la publication de cette annonce au JORT chez monsieur Ali Elgodbani à son adresse mentionnée précédemment.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 23/7/2020.

2020T00668FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.s.s.p en date du 8/7/2020, enregistré à Douwar Hicher le 15/7/2020 (Enregistrement n°20200875, Quitus n°M026684), Mr Khaled Ben Salem a cédé à M Fares Benhassin, la totalité du fonds de commerce consistant en toutes les activités commerciales sis à la rue Khaled Ibn Elwalid numéro 62 Douwar Hicher Manouba et ce, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont acceptées dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T entre les mains de maître Sammari Fayçal (C.I.N n°02652377 du 29/10/2018) et ce, à son cabinet sis a 56 av Habib Bourguiba Bardo Tunis.

Le présent avis est paru au quotidien «Essahafa» en date du 23/7/2020.

2020T00675FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 6/7/2020 et enregistré à la recette des finances Beni Kiar le 9/7/2020 sous n°20200932 par reçu n°21242.

Mme. Kawtar Ibrahim, titulaire de la CIN n°06351086 du 13/4/2017, a cédé et vendu à Société Haroun des produits électroniques. Société de personne unique sise à rue Essalem Dar Chabanne el Fehri Nabeul a pour activité vente des produits de quincaillerie (peinture et vitre par détail, enregistré dans le registre des sociétés sous n°14994612 son représentant juridique, M. Chokri Ben Daoued Ben Mohamed nommé Daoued El Gurairi titulaire de la CIN n°09776018 du 21/10/2018, la totalité de fonds de commerce exploité pour vente des produits électroniques sis à rue Habib Bourguiba Bnikiar.

Le prix de vente est de 14.900.000 dinars, La vendeuse a encaissé le montant de 4.900.000 est le reste (10.000.000) est assuré chez l'avocate par chèque n°5402357 tiré sur la banque d'habitat durant la fin de date des oppositions de cette vente.

Toutes oppositions auront lieu au cabinet de la rédactrice de contrat maître Mhadbi Wefe avocate à la cour d'appel sis dans le petit colisé, rue Habib Bourguiba, Nabeul. Cet acte est déjà publié au journal Essahafa le 18/7/2020.

2020T00676FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 15.16/7/2020 enregistré à la recette des finances Nabeul le 20/07/2020 sous n°20201824 par reçu n°M050275, madame Wafa Boudhawia habitant à Nabeul a vendu à Khairddine Khmir, la totalité du fonds de commerce exploité tout commerce rue 35 Ladhekia Nabeul. Le prix de vente est de 20 mille dinars, est assuré chez le vendeur durant la fin de date des oppositions de cette vente qui sera dans 20 jours de cette publication.

Toutes oppositions auront lieu chez Madame Wafa Boudhawia immobilière orange Sidi Mehrssi Nabeul.

Cet acte est déjà publié au journal Essahafa le 22/8/2020.

2020T00677FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation par Maître Nadia Talbi en date du 9/8/2018 Mr Mustafa Hafsi a donné à sa fille Chiraz Hafsi la totalité du fonds de commerce "Ould Al-Haj" au quartier Tahrir Tunis rue 62140 au coin de immeuble de la boulangerie.

Toutes les oppositions doivent être déposées auprès de Maître Bacha Riadh 10 rue de Maroc Tunis dans les vingt jours qui précèdent la publication de cette annonce au j.o.r.t

Le présent communiqué a été publié au journal «le Quotidien» du 15/7/2020.

2020T00678FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce en date du 17/12/2019 enregistré à la recette des finances au Manzah 6 Tunis sous le n°20202616 reçu n°1058368 Mr Mustafa Hafsi a vendu à Mme Ismahen Ayari la totalité du fonds de commerce au 7 rue d'Afrique Manzah 5 Tunis.

Toutes les oppositions doivent être déposées auprès de Mm Ismahen Ayari rue Taher Sfar cité Etadamen Tunis dans les vingt jours qui précèdent la publication de cette annonce au j.o.r.t.

Le présent communiqué a été publié au journal «le quotidien» du 15/7/2020.

2020T00679FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P. en date du 9/7/2020 enregistré à la recette des

finances Nelson Mandela en date du 20/7/2020 reçu n°42580 enregistrement n°20201627, Mme. Hayet Samoudah (C.I.N. n°00065662) domiciliée à la rue Aghlabides n°14 Bardo Tunis a vendu la totalité du F.C. exploité comme café dans les locaux sis au rez-de-chaussée de l'immeuble situé à la rue de Libye n°33 Tunis, à Mme. Neyla Bortaji (C.I.N. n°00564107) domiciliée à la rue Maliky n°02 Sidi Fraj Soukra Ariana..

Les oppositions seront recevables entre les mains de Mme. Neyla Bortaji à l'adresse des lieux d'exploitation du fonds de commerce sus-indiquée.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 23/7/2020.

2020T00680FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 18/6/2020 enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid quittance n°M039743 et n°20203030 Monsieur Hédi Ben Ali Ben Mesbah Atoui a cédé à Youssef Ben Mesbah Ben Ali Atoui l'ensemble du Fonds de Commerce sis à Rue Habib Bourguiba à Sidi Bouzid exploité à la vente des fruits secs. Les oppositions seront présentées au Siège dudit fonds dans le délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au J.O.R.T.

2020T00681FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente enregistré à la recette des finances Cité administrative Ariana le 26/6/2020 sous le n° de quittance M055205 et enregistré sous n°20202072, le 28/11/2018 Mr. Walid Ben Abdelhamid Ben Abdallatif Mhiri CIN n°08734852 a vendu à Mr. Mohamed Bechir Ben Moncef Ben Ali Mistiri CIN n°08702093 le fonds de commerce exploité au commerce des chaussures au détail situé au rez-de-chaussée 07 rue Annouhoudh Ariana supérieur - Ariana.

Les oppositions seront reçues chez maître Zoubeir Hachem à son bureau sis à Appartement Assaadi borj C-D troisième étage Menzah 4 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Achourouk" le 25/7/2020 et le "Quotidien" le 25/7/2020.

2020T00683FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte SSP en date du 9/7/2020 enregistré à la recette de Sakiet Sidi Yousef le Kef en date du 9/7/2020 reçu M004254 n°20200118, Mr Nizar Ben Lamjed Tibi titulaire de la C.I.N n°08001674 du 31/12/2009 sis à cité Kerfah Sakiet Sidi Yousef le Kef, a vendu à Mm Bouchra Bent Belgacem Lbabda titulaire de la C.I.N n°08067051 sis à cité Sakiet Sidi Yousef le Kef, la totalité du fonds de commerce (blanchisserie) sis à la zone industrielle Sakiet Sidi Yousef le Kef avec un prix de quatre mille cinq cents dinars (4.500.000). Les oppositions se fonts entre les mains du vendeur au domicile élu à cité Sakiet Sidi Yousef le Kef dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

2020R01717FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bizerte le 22/7/2020 quittance n° M031133, enregistrement 20201419 Mr Hamda Ben Mondher Ben Hamda Ben Said a vendu à Mr Yassine Ben Haj Hamida Masoud Rihane la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis entre Avenue Marchen et rue Barcelone Bizerte 25 Avenue Hssan Nouri Bizerte.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et le Quotidien le 25/7/2020.

2020R01724FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte de cession du fonds de commerce signé le 15/4/2020, enregistré à la recette des finances 3 Septembre 1934, Sousse le 22/7/2020 quittance n°Mo036018, enregistrement 20201055 entre Khaled Ben Salah Ben Naser titulaire de la cin 08462239 et l'identifiant unique n°1630746B, demeurant à lot 342 Boukhzar Sousse, et Mohamed Mansour titulaire de la cin n°08258622, a été cédé le fonds exploité à l'épicerie Marwa sise à rue Liberia Boukhzar Sousse avec tous ses éléments; les oppositions seront adressées à l'acheteur Mohamed Mansour demeurant à «l'épicerie «Marwa» sis à rue Liberia; cité Boukhzar, Sousse, 4003. Fin des oppositions : 20 jours après la date de la parution au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

2020S00722FCCC2

Extrait d'un contrat de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de M'saken le 22/7/2020 numéro de quittance 20201618, madame Chrifa Romdane a vendu le fonds de commerce exploité au local sis à l'avenue de la République de M'saken et qui est destiné au commerce de chaussures à madame Yosra Hmila en contre partie d'un prix de quinze mille dinars.

Toute opposition sera acceptée dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT auprès de maître Noura Rouis dont le bureau sis à immeuble bouhlel avenue de la république, M'saken.

2020S00725FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé signatures légalisées le 10/7/2020 enregistré à la recette des finances Chihiya le 16/7/2020 quittance n°MO25246 enregistrement n°20200412 Mr Kais Gargouri titulaire de la CIN n°05252382 du 9/8/2016 avenue Hédi Cheker rue de la Liberté n°20 Elain Sfax a vendu à Mme Siwar Khmekhem titulaire de la CIN n°08172850 du 29/8/2000 sise à route Elain avenue Habib Bourguiba rue elkods n°04 Sfax la totalité du fonds de commerce d'un jardin d'enfants et garderie RC : 1091702L adresse route Taniour km 6 Chihia Sfax au prix de douze milles dinars (12.000.000 dinars).

Toutes oppositions se feront à l'adresse du bureau maître Ahlem Ellouze avenue Abou Kacèm Chebbi Immeuble Alyssa centre Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 22/7/2020 n° FC20/10617.

2020X00889FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 01/7/2020 enregistré en date du 8/7/2020 à la recette des finances de Gremda quittance M054282 enregistrement 20202592, la société INTER-PARTS société à responsabilité limitée inscrite au registre national des entreprises sous le n°00361982 et dont le siège social au 80 avenue de Carthage Tunis représentée par sa gérante Mme Zineb Loukil a vendu à la société CPEMO, société à responsabilité limitée en cours de constitution représentée par Mme Manel Elloumi la totalité du fonds de commerce sise au 01 et 02 immeuble Mezghani 63 Avenue de l'Algérie Sfax au prix de 40 mille dinars.

Les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acheteuse dans les 20 jours qui suivent la parution de la présente publication au JORT à l'adresse du fonds de commerce objet de la vente.

La présente publication est apparue au quotidien Echourouk en date du 22/7/2020.

2020X00890FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16 juillet 2020, enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 17 juillet 2020 sous le n°20201212 quittance n°M050164, Atef Ben Abdessettar Ben Mohamed Fezzeni, titulaire de la carte d'identité nationale n°08773163 délivrée à Tunis le 18 février 2011, a vendu à Adel Ben Mohamed Elhachmi Ben Hammouda Ibn Aouicha titulaire de la carte d'identité nationale n° 08853027 délivrée à Tunis le 23 avril 2015, la totalité du fonds de commerce ayant pour objet la vente de fruits secs exploité au local sis à Immeuble Rida Guidara route Kaid Mohamed km 1,5 Quassas n°5 entre route Gremda et Taniour Sfax, avec ses équipements et ses éléments corporels ainsi que tous ses éléments incorporels.

Les oppositions au paiement du prix peuvent être formées entre les mains du vendeur Atef Ben Abdessettar Ben Mohamed Fezzeni sis à route Lafrane km 1,5 avenue 152 n°5 Sfax, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis est publié aux journaux Chourouk et Le Quotidien parus le 23 juillet 2020.

2020X00894FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 3 juillet 2020 enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid Quittance n°44199 sous le n° d'enregistrement 20203357.

Mr Chouaibi Taheur Ben Mohamed Ben Hamed titulaire de CIN n°05965005 du 28 mai 2018 domicilié à Cité Ennour Ouest Sidi Bouzid ; a vendu tout le fonds de commerce qui consiste à la vente des pièces et accessoires automobiles et qui est situé à la Rue de Palestine Sidi Bouzid ; qui a comme RC : A1880422018 à Mr Dhaoui Yacine Ben Azhar Ben Wsayef ; titulaire de CIN n°06010039 délivrée à Tunis le 24 février 2016 domicilié à Cité Aouled Chalbi Sidi Bouzid.

Les oppositions doivent être déposées auprès de l'acheteur Mr Dhaoui Yacine Ben Azhar Ben Wsayef, sis à Cité Aouled Chalbi Sidi Bouzid, durant les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du mercredi 22 juillet 2020 page 26 et au journal le Quotidien du mercredi 22 juillet 2020 page 23.

2020X00903FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 3 juillet 2020 enregistré à la recette des Finances Rue Ghandi - Tunis le 17/7/2020 Q.M050502 E. 20201959. La Société VIRMAGAZ, SARL, ayant le registre de commerce n°172831996 et le MF : 002736VAM000, est représentée par son gérant Monsieur Imed Ben Hmida, a vendu à la Société

«La Joconde Consultation», Sarl, dont le siège est à l'Impasse n°2 Rue Kamel Atatürk, Tunis 1001, représentée par son gérant Monsieur Mustapha Ayari (MF 1645249 Q/A/M/000) un fonds de commerce exploité dans le local sis au 05 Rue Hédi Nouira, Tunis, avec les éléments incorporels et le nom commercial.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours suivant la publication du présent avis au J.O.R.T dans le domicile élu à l'étude Maître Abdelwahed Yahyaoui, sis à l'Escalier E 1er étage Bureau n°03 Montplaisir Tunis.

Cette annonce est parue aux journaux le Quotidien, et Chourouk en date du 21/7/2020.

2020401432FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte SSP du 13/7/2020 enregistré à la recette des finances de Midoun le 15/7/2020, quittance n°M034398, enregistrement n°20201586 Mr Rafik Boulahiya, demeurant à Robana Jerba, a vendu à Madame Samira Guedemsi demeurant à Elhzem Jerba, le fonds de commerce d'une pizzeria situé à Midoun Jerba, route de Houmet Souk.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du vendeur au siège du fonds, et ce dans les 20 jours qui suivent la publication au journal officiel.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echrououk et le Quotidien du 22/7/2020.

2020401436FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 26 juin 2020 enregistré à la recette des finances de l'av. Taieb Mehiri Nabeul en date du 29 juin 2020 sous le numéro 20201565 quittance n°M044063, Mr. Ridha Ben Mohamed Hédi Younes, a vendu à Mr. Walid Ben Ferjani Ibn Metar, la totalité du fonds de commerce exploité pour tous commerces à l'Av. Farhat Hached Nabeul, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Adel Bouguerra Avocat à la cour de cassation, bureau n°79 av. Habib Bourguiba Nabeul dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal quotidien "Echourouk" du 15 juillet 2020.

2020401438FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, rédigé par Maître Saoussen Rihani Avocate à Béja, signé par ses parties le 30/6/2020, enregistré à la recette des finances de Mjaz El Beb le 6/7/2020 (reçu n°022929) et publié au journal «Echouroukh» le 28/7/2020 Hadi Trabelssi titulaire de CIN 02256663 a vendu à Mr Makrem Bjaoui titulaire de CIN 02324614 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente de boulangerie, sis à Cité Sisilya Mjaz Elbeb Beja 9070 identifiant unique 055761/V.

Les oppositions auront lieu à l'adresse du fonds vendu durant 20 jours dès la date d'annonce au JORT.

2020401442FCCC2

Avis

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances de Denden le 17/7/2020 sous le n°M043539. quittance n°20202402 Monsieur Fayçal Ben Farhat Ben Hamadi Ouji a vendu à Monsieur Ahmed Ben Noureddine Ben Mohamed Barbouchi / le fonds de commerce. Immatriculé au registre de commerce au T.P.I de Manouba sous le n° A2691192017 et sis à Rue Kassar Said Cité El Amal Denden 2011; avec ses éléments corporels et incorporls. les oppositions seront recevables à l'étude de maître Mohamed Mokhtar Blaiech sis au 6 rue Lucie Faure Tunis, et au local du fonds de commerce sis à la Rue Kassar Said Denden 2011, dans un délai de 20 jours à compter du jour de publication de cette annonce au j.o.r.t.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk (en arabe) et le Quotidien (en français) le 23 et 24 juillet 2020.

2020401446FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis le 30/6/2020 Quittance n° M032114 et enregistrement 20301385 Amor Mansouri sis au 90 rue Teinturerie Tunis a loué à Mouhamed Walid Derbali Elisant domicile au 96 rue Teinturerie Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au local 96 rue Teinturerie Tunis avec ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'une seule année commençant le 13/5/2020 au 12/5/2021.

Cette annonce est parue au journal Echourouk le 8/7/2020.

2020T00673FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon un contrat défini par la signature des deux parties le 13/7/2020 et 15/7/2020 enregistré à la recette des finances à Tarek Ibn Zied Bizerte le 21/7/2020 enregistrement n°20302907 quittance n°M044386 Mr Masoud Moulahi a justifié le droit de M. Fawzi Ben Mohamed Ben Ahmed Hachani selon une procuration de M. Mohamed Aziz Ben Jaleleddine Ben

Hamouda, titulaire de CIN n°11420020, toute l'origine fonds de commerce du café dit Shishkhan, situé à Jarzouna, en bordure de la route n°8 en face de la Fac. de Sciences de Jarzouna, gouvernorat de Bizerte, et ce rationnement a eu lieu pour une période de deux ans, renouvelables à partir de début juillet 2020.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez le locataire à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 24/7/2020.

2020T00682FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 18/8/2016, enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 à Sousse le 9/9/2016 sous n°16301813 Quittance n°M057181. Mr Ibrahim Ben Ali Chaieb Ben Ahmed Ali, titulaire de la CIN n°03869030, et demeurant à Bou Slim - Ouled Chamekh - Mahdia, a loué à Mme Hadda connu Hind Bent Taieb Salhi ép. Dhiaa Mansour, titulaire de la CIN n°08059562, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Garderie Scolaire sise à Rue 2525 Cité Echabab Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans renouvelables à partir du 01/9/2016 et finissant le 31/8/2018.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00713FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 19-4-2017 et enregistré à la recette des finances Bab Souika le 24-4-2017 sous le Numéro 1730197 quittance n°M028652.

Monsieur Zouheir Ben Mouldi Ben Taieb Zoghlami a donné en location à Monsieur Ali Mekki Ben Mohamed Ben Ali Saidi un fonds de commerce sis et exploité au 114 Rue du Pacha Tunis pour une durée d'un an allant du 1-4-2017 au 31/3/2018.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Achourouk en date du 7 juillet 2020.

2020401408FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des amateurs de clubs enfants Medjez Elbeb

Lieu : Club des enfants Medjez el Beb

Adresse : 13 Août Medjez el Beb Béja 9070

Type : Culturel et artistique

Objectifs :

- Les enfants doivent être fière et amoureux de leur pays

- Exécution d'activités culturelles et artistique pour les enfants.

Présidant : Chaouachi Faouzi

Secrétaire Générale : Toukabri Rachida

Trésorier : Toukabri Ramzi.

2020T00672APSF1

Avis

Le nom de l'association : main dans la main charité du Nebeur

Siège : Cité Al-Nasser, Nebeur Al-Kef 7110

Objet : Caractère social caritatif à caractère général.

Objectifs :

- Participation à des manifestations culturelles

- Essayer d'éliminer la pauvreté et les sans-abris

- Essayer d'éliminer la mendicité

- Travailler à l'élaboration de plans et de méthodologies pour étudier les conditions des pauvres et travailler à les améliorer petit à petit.

- Tentative d'entourer des enfants dans des écoles éloignées

- Cherchant à réduire la gravité des classes sociales, en renforçant les liens entre familles riches et pauvres.

- Soyez prêt à apporter un soulagement immédiat à ceux qui en ont besoin immédiatement après qu'un problème ou une urgence se soit produit.

Fondateurs :

- Présidente de l'association : Ahlem Fardi

- Secrétaire général : Fawzi Al-Dashrawi

- Trésorier : Montasar Hamida.

- Membres :

Okba Ben Mansour

Hajar Chemi

Hana Ben Smida

Obaid Al-Dashrawi

Laila Cherni.

2020R01573APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Vision initiatives

Siège social : Résidence Zomored entrée H 4ème Etage n°4 Aouina 2041 la Marsa.

Objectifs :

- Contribuer à diriger et faire progresser les jeunes dans le domaine de la technologie et de la culture et développer leurs capacités et compétences.

- Chercher à pérenniser le développement durable et contribuer à enraciner la culture environnementale.

Les membres fondateurs :

- Ben Heni Mohamed El Khames : Président

- Bdria Majdi : Secrétaire général

- Weglani Leila : Trésorière.

2020R01716APSF1

Constitution de Syndicat des Copropriétaires de la Résidence «L'ELEGANCE»

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 28/12/2019, enregistré le 4/02/2020 à la recette des finances Hammam Sousse sous le n°20700612, quittance n°11828 du syndicat des copropriétaires de la Résidence «L'ELEGANCE» Route touristique Hammam - Sousse - Sousse le bureau élu est composé de :

- Abdelkader Hamimed : Président

- Baha Gsayer : Trésorier

- Zouhaier Gsayer : Membre

- Ezzedin Souaied : Membre.

2020S00714APSF1

Syndic des propriétaires de l'immeuble El Baraka,

Avenue Mahmoud Krichen 3000 Sfax

Suite au procès verbal de l'assemblée du 25/01/2020, enregistré le 18/02/2020 à la recette des finances Diar El Wafa Sfax sous le numéro 20.800852.

- Sélection du comité

- Lamine Trabelsi : président

- Slim Kchaou : vice président

- Karim Damak : Trésorier

- Pouvoir de signature des opérations bancaires est confié à Monsieur :

- Lamine Trabelsi et Karim Damak ensemble.

- En cas d'absence de Monsieur Karim Damak, Monsieur Slim Kchaou remplace ce dernier à la signature des opérations bancaires.

2020X00898APSF1

Constitution d'une "ASSOCIATION DES FANS DE LA MUSIQUE ET DES ARTS"

Suivant autorisation en date du 25/6/2020 dont deux exemplaires ont été déposés au secrétariat Général du gouvernement sous n°RR301820654 en date du 16/7/2020 Il a été constitué une association

Dénomination : ASSOCIATION DES FANS DE LA MUSIQUE ET DES ARTS

Siège social : 33 Rue Ibn Eljazzar - 3100 Kairouan

Objet : MUSICAL

Objectifs :

- PARTICIPATION ET Sauvegarde du patrimoine musical.

- Etablissement des relations avec des associations et organisations ayant les mêmes objectifs en Tunisie et à l'Etranger

- Création des relations avec des associations et établissements similaires en Tunisie et à l'étranger.

Président de l'association : Naceur Laabidi

Vice-présidente de l'association : Saiida Ben Abbes

Secrétaire général de l'association : Mohamed Al Azaouzi

Trésorier de l'association : Fethi Ayachi

Attaché relation générale et organisation des événements : Moez Ben Saiid.

2020401429APSF1

Homologation de résolutions

Changement du Président d'une Association

Dénomination : Club Espoir Sportif de Hammam Sousse

Siège : Stade Bou Ali Lahouar - Hammam Sousse

Visa : N°3147 du 8/12/1960

Dépôt N° : 1669 en date du 10/3/2020

Il a été décidé la nomination de Mr Hami Naifer nouveau Président à la place de Mr Adel Morjène.

2020S00716APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Abdelhafidh Harb, CIN 03346237, demeurant à cité El Hana n°140 bedouret Gabès.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : L'immeuble dénommé "Hana" objet du TF n°18205 Gabès sis à Mtorech Gabès sud au bord de oued elklem la route nationale n°1 et la route menant à mtorech, d'une contenance de 955 m² sur lequel est édifié une villa, et quelques constructions au 1er étage soient 20 piliers en béton et des cloisons en briks de 12. La superficie couverte de tous l'immeuble est de 228.63 m²

Le rez-de-chaussée contient une clôture façade à laquelle existe une porte d'entrée d'un garage (abri de voiture) d'une superficie couverte de 39.76 m² au niveau des piliers en béton armé et le toit en dalle ourdi à coté une petite porte d'entrée de villa et accessoires, l'entourage de la construction une partie aménagée en déchets de marbres et le reste au

coin sud ouest un dépôt d'une superficie de 19.06 m² et des escaliers non achevés au niveau du béton menant au toit, une réserve d'eau et une villa composée d'un hall qui mène à un couloir, une salle de réception au milieu d'un séjour, une cuisine contenant une sortie, une terrasse, une salle d'eau et une chambre.

L'Immeuble est en bon état, il est construit selon les normes techniques connues à la région.

Il est délimité du coté sud par La parcelle n°467, du coté est par la route principale n°01, du coté nord par la parcelle n°465 et du coté ouest par oued klem.

Mise à prix : (473.353.000 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : Mercredi le 26/8/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gabès.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gabès où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'Intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00908VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Nizar Ben Abdelhamid Ben Mohammed Kridis, CIN 05870236 gérant demeurant à :

1/ cité elhana n°15 Gabès

2/ rue Palestine Jara Gabès.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «elwafa» objet du TF n°14931 Gabès sis à avenue Habib Thameur région elaarath délégation Gabès ville gouvernorat de Gabès délimité du coté sud par la parcelle n°43, du coté nord par avenue Habib Thameur et du coté est par la parcelle n°33 et du coté ouest par une rue.

L'immeuble consistant en un terrain d'une contenance de 561 m² sur lequel est édifié un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et de 5 étages en cours de construction dont l'état d'avancement et de 40% :

Le rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 475 m² à usage commercial

Le 1er, 2ème, 3ème, et 4ème étage à usage bureautique, des maisons d'une superficie couverte du 260 m².

Mise à prix : (1.225.850.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 26/8/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gabès.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gabès où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00909VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC : B193222000, sise à 3 rue d'Hollande Tunis représentée par son directeur général domicile élu chez Maître Adel Atitallah rue Sallem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Lotfi Ben Mostfa Chkiwa, C.I.N : 00277191, demeurant à :

- Rue Gafraj Jara Gabès

- Rue Ali Dhib Gabès.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «EL WED» objet du TF 12242 Gabès sis à Mtorrech Gabès au bord de oued Idem GP 1 et la route menant vers Mtorrech cité Ibn Khaldoun coté est de la ville de Gabès parcelle n°514 du plan de lotissement de IAFH d'une contenance de 545m² sur lequel est édifiée une villa d'un seul niveau contenant des chambres, une cuisine, un séjour, une toilette, un garage, une clôture du coté sud et ouest, d'une superficie couverte de 169.75 m² délimitée du coté sud par une rue de 10 m de largeur, du coté nord par une construction existante, du coté ouest par une rue de 8 m de largeur et du coté est par une construction.

Il est caractérisé par son bon emplacement puisqu'il est situé dans une zone contenant tous les équipements.

Mise à prix : (262.995.000dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 26/8/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gabès.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gabès où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00910VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Amir Hammami

Immeuble Sfax City 4 Etage Bureau 26,3 Avenue Patrice Lumumba Sfax

Tel : 74 211 418

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le mercredi le vingt-six août deux mille vingt (26/8/2020) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes Immobilières au tribunal de première instance de Sfax2, sise à l'avenue Ahmed Aloulou Sfax Jadida, Sfax.

Créancier saisissant : La Société Commerciale des Matériaux de Construction et d'Equipements Modernes "Socoma", société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°J0093963. Son domicile élu au bureau de son Avocat Maître Amir Hammami, Immeuble Sfax City 4 Etage Bureau 26,3 Avenue Patrice Lumumba Sfax.

Débiteur saisi : Monther Ben Hmida, commerçant, non identifié au registre national des entreprises, titulaire de la carte d'identité nationale n°01290297, sis à route Menzel Chaker km6, entrée Sidi Khalifa Tayari Sfax.

L'Avocat poursuivant : Maître Amir Hammami, Immeuble Sfax City 4 Etage Bureau 26,3 Avenue Patrice Lumumba Sfax.

L'immeuble saisi : Il s'agit d'un étage de villa qui s'ouvre du coté ouest, sis à la route Menzel Chaker km6, entrée Sidi Khalifa Tayari Sfax, à environ 200 mètres de la route goudronnée, sa superficie totale est de 185 mètres carrés. Son accès par des escaliers du coté ouest-nord. Il se compose d'une véranda du coté ouest, un couloir, 4 chambres, cuisine et salle de bain suivie d'une bande de terrain sur laquelle est édifié un entrepôt d'environ 21,5 mètres carrés dont l'ouverture et du coté nord, l'entrée de l'immeuble est de l'ouest.

L'immeuble est délimité du coté nord par Hajj Sadak Ben Humaida et du coté est par le père du saisi Rajab bin Humaida et à l'ouest par Amer Ben Hamida et au sud une entrée commune.

Les charges sur le bien saisi : une hypothèque au nom du créancier saisissant, en garantie de la totalité de la créance en principal, intérêts et frais, selon un contrat d'hypothèque daté le 6/4/2010 et enregistré le 8/10/2010.

Mise à prix : Le prix d'ouverture est de cent quatre-vingt quinze mille dinars (195 000 000 d).

La visite de l'immeuble saisi : peut avoir lieu pendant les horaires du bureau Maître Amir Hammami.

2020X00923VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Béji Mohsen

Avocat près la cour de cassation

39, Rue Omar Ben Kaddah, Montplaisir - 1073 Tunis

Tél : 71.951.279

Fax : 71.951.734

Matricule Fiscal : 489005P/A/P/000

1- Partie poursuivante Banque Attijari de Tunisie (Attijari Bank), société anonyme, R.C. n°B140811997, Identifiant unique RNE 0000121 J, demeurant au 24 Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord-1080 Tunis.

2 - Partie saisie : Société ICHRAK AGRI, société à responsabilité limitée, R.C. n°B24107742012, Identifiant unique RNE 1250971 J, demeurant rue Jean-Jacques Rousseau, immeuble Babel bloc A, 3éme étage, appartement 5, Montplaisir - Tunis.

3 - Immeuble objet de la saisie: Les 14770 parts indivises appartenant à la partie saisie de l'ensemble des 1426070 parts composant la propriété dénommée "Henchir Chahmi 1" objet du titre foncier n°4482 Tunis, sise à Naâssen, constituée par une partie de la parcelle n°9 du projet de plan de partage réalisé par l'expert Mohamed Gaddour, consistant en un terrain rectangulaire d'une superficie de 14770 m² ayant une façade sur la route d'une largeur d'environ 54,20m, une façade arrière d'environ 75m², deux cotés longs de 170 m l'un et 180m l'autre, clôturé sur sa façade avant et de l'un des deux cotés et partiellement de fil de fer de l'autre, comportant trois bâtiments, un espace vide sur la façade, un autre espace latéral et un espace planté d'arbres à l'arrière :

- le 1er bâtiment à droite de l'entrée, destiné à l'habitation du gardien et d'une superficie d'environ 66 m², comprend trois pièces contigues ayant des superficies de 18 m², 34,50m² et 13,50 m².

- le 2ème bâtiment à gauche de l'entrée réservé l'administration et d'une superficie d'environ 58 m3, est composé de deux espaces contigus ayant des superficies de 50,40 m² et 8 m².

- le 3ème bâtiment, à 21.50 mètres de la façade, occupé par le local de réfrigération des fruits et d'une superficie de 500 m², contient trois chambres de réfrigération,

- la superficie de l'espace vide en façade est d'environ 1000 m², celle de l'espace latéral de 850 m².

- le reste du terrain à l'arrière du bâtiment principal est planté d'arbres fruitiers en pleine production (1100 pieds de pêches 170 pieds de figuiers) et limité par l'Oued Méliane,

L'état des bâtiments est satisfaisant, les murs des locaux de réfrigération sont en brique de double cloison, le toit en charpente métallique, le parquet en béton, la construction de l'habitation et de l'administration en brique et les toits en dalle de béton, les parterres en carrelage ordinaire.

La propriété est équipée de l'électricité et de l'eau de puits et se trouve en bordure de la route menant à Ouzra à partir de la route de Naâssen Khlédia, Elle est donnée en location à la société «S.F.C.B.» société anonyme R.C. : B140811997, identifiant unique RNE 1250971 T, demeurant 7 rue 8002 B4-5 Montplaisir - Tunis, pour une période de deux années renouvelables et un loyer mensuel de deux mille Dinars en vertu d'un contrat de location daté du 24 Novembre 2010, enregistré en date du 28 octobre 2011 sous le n° : M016613/14301589.

4- Mise à prix : Fixée à la somme de 810.611.341 Dinars, suivant expertise réalisée par l'expert judiciaire Mr Mohamed Ben Ouahiba Melliti, outre les frais de procédures et les honoraires qui seront fixés le jour de l'audience.

5- Date et lieu des enchères: Le mercredi vingt-six août deux mille vingt (26/8/2020) à partir de 9h du matin à la chambre des criées immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous, Palais de justice de Ben Arous,

6- Visite de l'immeuble : Pendant l'horaire administratif.

2020401421VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie foncière

Le créancier : la recette des finances de Medjez El Bab représentée par le receveur des finances Medjez El Bab siège Habib Bourguiba Medjez El Bab.

Le débiteur : Hamza Ben Abd Majid Trabelsi, agriculteur, C.I.N 2256662, sis à Henchir Bousedra Griche el wadi Medjez el Bab.

L'avocat responsable de la poursuite : Maître Nahla Arfaoui avocate sise à rue Farhat Hached Béja tel 92000714.

Le lot saisi : Il s'agit de 50001.8 parts indivises soit 50001.8 m² de la totalité de 1341000 m² du titre foncier 12927 Béja, à usage agricole, dénommé "rbahine", situé à Grime el wadi Medjez el Bab.

Le prix d'ouverture du lot de la vente est fixé à deux cents vingt cinq milles huit dinars 100 millimes (225.008.100 dt).

Date et lieu de la mise aux enchères : la mise aux enchères objet de cette saisie aura lieu au district des ventes foncières du tribunal de première instance de Béja dont le siège est avenue de Habib Bourguiba Béja et ce le jeudi vingt sept août deux mille vingt, (27/8/2020) à 9 heures du matin et heures suivantes.

Condition de la visite du lot : chaque personne désirant visiter le lot peut le faire tous les jours de la semaine et pour voir le cahier des charges contacter le greffe du tribunal de première instance de Béja ou du cabinet de l'avocat mandaté pour la poursuite.

Toute personne désirant participer aux enchères que par biais d'avocat est tenue de déposer une caution du tiers du prix d'ouverture avant la session.

2020401433VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Rekik

Avocat à la cour de cassation

Poursuivant : La société Tuniso-Katarie de Recouvrement, en la personne de son représentant légal I.U n°831446B son domicile élu au bureau de son avocat Maître Mohamed Rekik 29 Avenue de l'Indépendance Ariana B 312.

Partie saisie : Mr Najib Ben Bechir Ben Elhadj Mohamed Chaker CIN n°01008645 son domicile au 16 rue Taher Ben Achour Sakiet Ezziet Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Rekik 29 Avenue de l'Indépendance Ariana Bureau B 312. Tél : 71 723 999 M.F : 0760056W.

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble non immatriculé consistant à un terrain quasi rectangulaire clôturé d'une superficie de 604 m² sur lequel a été construite une villa moderne d'une superficie couverte de 318 m². La villa est composée de deux étages et un garage. Elle est située à Route de Gremda Klm 4 Av. Elghazali Rue Abou Abdallah Mohamed Hargafi à 50 m de route Bouzayane Sfax.

Mise à prix : fixée à 485.000,000DT en vertu de l'expertise de Mr Ilyas Medhioub, l'expert judiciaire.

La visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Date et lieu de vente : le mercredi 26/8/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées auprès de tribunal de première instance de Sfax 2.

Pour plus d'informations : Le cahier de charges peut être consulté au bureau de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où il est déposé un exemplaire.

2020401439VEPA1

Avis aux créanciers

Ratification de plan de redressement

Société de promotion immobilière "PERMIUM"

R.C : B2463482010

MF : 1144476N

Siège social : Rue Ayoub Ellansari Radés 2040 Ben Arous

Suite au Jugement rendu le 14/7/2020 concernant le règlement judiciaire n°20181282, le Tribunal de Première Instance de Ben Arous, a été déclaré l'approbation du plan de redressement proposé par l'Administrateur Judiciaire Anis Ezzeddine; la continuation de l'activité de la société; la nomination de ce dernier entant que contrôleur d'exécution pour le suivi de l'application du plan de redressement avec la deuxième hypothèse présenter dans son propre rapport rédiger le 29/11/2019 tel que les suivantes :

- Préparer le cahier de charge avec l'expert maître Mohamed Chora et déclencher la concurrence ainsi que préciser les valeurs financières et suivi les Tavaux dans ses différents étapes et payer les créanciers en participation avec la société concernée sous le contrôle du Juge - commissaire auprès du Tribunal de Première Instance de Ben Arous, Saida Kar, et l'insertion d'un extrait de ce Jugement au Registre nationale des entreprises et sa publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aviser la CSEE, aux frais de la société.

2020T00674VEPA2

Offre de cession au plus offrant

D'un appartement et un magasin à Sfax

En vertu de la décision du règlement judiciaire n°80 du tribunal de 1ère instance Tunis 1 en date du 22/11/2017, le contrôleur d'exécution du plan de sauvetage de la Société Mutuelle centrale des Services Agricoles et Oléicoles (CCO), met en vente au plus offrant sous plis secrets pour 2 locaux propriétés de ladite société sis à Sfax angle rue Wzara et Anathol France. Le 1er local est l'appartement objet du titre foncier 8905 Sfax (79 m²) sis à l'entresol composé d'un hall, 4 chambres bureautique, salle d'eau et chambre pour archives, le 2ème local est le magasin d'une superficie de 21 m2 objet du titre foncier n°8886 Sfax. Tout soumissionnaire peut opter à l'achat d'un seul local ou les 2 locaux séparément. Les acquéreurs éventuels peuvent retirer le cahier des charges du Bureau du contrôleur d'exécution contre 100 dt en espèces et d'approuver nécessairement les clauses du cahier des charges et d'adresser leur offre sous pli fermé par rapide poste sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et comportant nécessairement la mention «A ne pas ouvrir offre CCO». Et ce au Bureau de Mr Mohamad Meherzi sise au centre Challakh Bloc A. 2ème étage, bureau 1, Mourouj 4 - Tel : 52.299.508 / 71.472.065 au plus tard le 15/9/2020 inclus. L'acquéreur éventuel supporte tous les frais et droits, et les offres reçues après ce délai et/ou non conformes aux dispositions du cahier des charges ne seront pas acceptées (IU : 0000361/Z).

2020R01711VEPA2

Avis aux créanciers

L'administrateur judiciaire Mohamed Habib Sayhi 9 rue Jalel Eddine Nakach 2083 cité la gazelle l'Ariana informe les créanciers de la société RIMAR SARL objet social maintenance industrielle siège social zone industrielle Menzel Jemil Bizerte MF : 349516/F/A/M/000 qu'il a été nommé médiateur de cette société en vue d'étudier la situation économique et financière de la société et de présenter son rapport de mission au Tribunal de 1ère instance de Bizerte dans un délai de 3 mois.

Les créanciers de la société Rimar sont appelés à envoyer les justificatifs de leurs créances au médiateur susnommé dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis au J.O.R.T et ce par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste.

Le médiateur peut être contacté au 95399260 ou au 98546274.

2020R01712VEPA2

Société tunisienne du lait et dérivés

MF : 0928425C

Appel d'offres pour la vente de titre foncier n°151978 Tunis

En vertu de la décision du tribunal de première instance de Manouba, du 14 juillet 2020, pour l'affaire n°77 concernant la société tunisienne du lait et dérivés, l'expert chargé de la mission met en vente le titre foncier n°151978 Tunis d'une superficie 4135 m² sis à la zone industrielle cité Tahrir Tunis.

Tout intéressé par le présent appel d'offre est invité à retirer le cahier des charges du bureau de l'expert chargé sis à l'immeuble n°2, 2ème étage route Mjez el Beb cité Bougatfa 2 Sidi Hcine Tunis, contre le paiement de la somme de 100 dinars.

Les offres doivent être adressé avec le cahier des charges et les documents y afférents sous pli fermé et ce au plus tard le 30 septembre 2020.

Pour plus de renseignement, contactez le bureau de l'expert chargé au tel : 71 559 671.

2020R01720VEPA2

Société Hôtelière et Touristiques «HILL DIAR» S.A

Au capital de 525.000,000 DT

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 la route touristique - Sousse

M.F : 000/M/A/0004594H

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse en date du 13 juillet 2020 affaire n°21/224, il a été déclaré notamment :

- La dissolution de la délibération en renvoyant l'affaire à l'audience du 5/10/2020.

- La désignation de Mr. Ismail Sbai en qualité d'administrateur judiciaire chargé d'élaborer un rapport relatif des situations économiques, financières et sociales, en déterminant si ladite entreprise est en état de cessation de paiement et si la cession au tiers est la seule solution pour le sauvetage. Et ceci après avoir examiné les documents indiqués par l'article 417 du code de commerce.

- L'interdiction au dirigeant d'accomplir des actes de disposition ou des actes d'administration ayant pour objet les biens de ladite entreprise tout au long de la durée de l'affaire.

- L'autorisation au greffe du tribunal d'inscrire les décisions ci-dessus citées au registre national des entreprises, au J.O.R.T. et aux titres de la conservation de la propriété financière.

Comme il a été déclaré que le représentant légal de la Société Tunisia Tourism Branch est tenu de présenter l'essor de la saisie exécution sur le fonds de commerce appartenant à ladite entreprise.

2020S00719VEPA2

Ordonnance d'ouverture de procédure de distribution des deniers

aux créanciers compte tenu de leur rang

République Tunisienne

Ministère de la Justice

Tribunal d'Instance à Monastir

Affaire de distribution des deniers numéro 2020/325

Nous Abir BEN SABEUR Juge chargée de distribution des deniers au Tribunal d'Instance à Monastir, après visée de la requête de distribution des fonds présentée par Maître Abdelaziz CHAKROUN Avocat à Ksar Hellal au nom de son mandant la Banque Tunisienne de Solidarité contre :

- Wahid Ben Rejeb HAJLAOUI.

- Safouane Ben Rejeb HAJLAOUI.

- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale en la personne de son représentant légal des fonds consignés d'une valeur de 17.650.000 D objet du certificat de la caisse des dépôts et consignations numéro 2020/04 en date du 24/02/2020, la quittance de consigne numéro M077174 du 14/08/2019 et les prescriptions de l'article 465 et suivant su C.P.C.C.

Nous ordonnons l'ouverture de procédure de distribution des deniers aux créanciers compte tenu de leur rang. Le Greffe du tribunal est chargé de procéder à la sommation et à la publication légale.

2020S00721VEPA2

Appel d'offres pour la cession d'un hôtel

Société tunisienne et internationale de tourisme S.A

(Hôtel Sirocco Beach)

Siège social : la route de corniche Mahdia

M.F : 0034892 G

En vertu d'une décision rendue sous le n°654 en date du 23 juillet 2020 parle juge commissaire du tribunal de première instance de Mahdia, Mr. Ismail Sbai, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble El Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, en sa qualité d'administrateur judiciaire, informe le public qu'il se propose de céder l'hôtel de ladite société par voie d'appel d'offres suivant un cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'hôtel après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 200 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé 14 septembre 2020. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070.

2020S00723VEPA2

Faillite

Société GRANITA DE CONFECTION

SUARL, Totalement Exportatrice

Siège social : Route de Soukra Km 2,5- EL KANAL - Sfax

Identifiant Unique : 580010D

Suivant le jugement n°48 du tribunal de première instance de Sfax 2 du 15 juillet 2020, il a été déclaré la faillite de la Société GRANITA DE CONFECTION et la date de cessation de paiement le 24 janvier 2019. Il a été désigné Mme Hanen El Yamdi juge commissaire et Mme Afef Aribi syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à remettre au syndic de faillite, sis à l'Avenue 18 Janvier Immeuble BAYA -Sfax, leurs titres de créances avec un bordereau indicatif des pièces remises et des sommes réclamées, certifié, sincère et véritable. Tél : 53 923 326.

2020X00888VEPA2

Faillite

Société Nouvelle faïencerie du sud (NOFASUD)

Siège social : Route Ben Guerdane Médenine

M.F : 1112/M/A/M/000

R.C : B169651996

Mle CNSS : 58319-22

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Médenine le 15/7/2020 sous le n°2114, la cour annonce la faillite de la Société Nouvelle faïencerie du sud (NOFASUD) et la désignation de madame Ibtissem Harrazi juge commissaire et monsieur Zerriaa Taieb en qualité de syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances dans un délai de 15 jours à dater de la parution au JORT Monsieur le syndic de faillite houmt souk 4180 Djerba

2020X00899VEPA2

Tribunal de première Instance de Médenine

Appel d'offres pour la vente de la société BIG BAZAR Midoun Djerba

Matricule fiscal : 000/M/N/1079864 D

N°d'affiliation à la CNSS : 00310118-09

Registre de commerce : B201542009

En application du jugement rendu par le tribunal de première instance de Médenine, en date du 8/7/2020, affaire n°1972, la cour ordonne la nomination de l'administrateur Judiciaire Mr Zerriaa Taieb et madame Ibtissem Harrazi en tant que juge contrôleur pour continuer l'exécution du jugement daté du 21/01/2019 relatif à la cession du fonds de commerce de la société BIG BAZAR au tiers sur la base du cahier des charges en date du 20/5/2020.

Tout intéressé par le présent appel d'offres est invité à retirer le cahier des charges du bureau de l'administrateur judiciaire sis à houmt souk Djerba

Les offres doivent être adressées avec le cahier des charges et les documents y afférents conformément au cahier des charges sous pli fermé au plus tard le 28 septembre 2020

Pour plus des renseignements contacter le bureau de l'administrateur judiciaire au 98 424 840.

2020X00900VEPA2

Faillite

Société : AL JAZIRA

Siège social : Route Ennadhour Midoun Djerba

MF : 1089629/Z/P/M/000

I.U : 01089629

Mle CNSS : 310171-62

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Médenine le 15/7/2020 sous le n°2070, la cour a annoncé la faillite de la société AL JAZIRA et la désignation de madame Ibtissem Harrazi juge commissaire et monsieur Zerriaa Taieb en qualité de syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances dans un délai de 15 jours à dater de la parution au JORT à Monsieur le syndic de faillite à Houmt Souk 4180 Djerba.

2020X00901VEPA2

Nomination d'administrateurs judiciaire pour l'administration de la Société Tunisie Recouvrement

M.F : 850588X/A/M/000

RC : B144902003

En vertu du procès-verbal daté du 13/7/2020 du relatif à l'affaire numéro 802 objet de la décision de l'ouverture des procédures de règlement judiciaire au profit de la société «Tunisie Recouvrement».

Il a décidé par son excellence la chambre de conseil au tribunal de première instance de Tunis : «lever la main complètement du représentant légal Souhaeil Nabli de la société Tunisie Recouvrement de l'administration et la gestion et de charger Mr Aifa Badreddine d'administré et de gérer la société «Tunisie Recouvrement» il est aussi chargé de restituer les dossiers aux clients contre l'extraction des commissions mentionnés dans les contrats qui lies la société à ces clients sous la tutelle de son excellence le juge tutelle Madame Nadia El-ghanmi.

Ceci dit et en application du texte de la mission, toute personne ayant la qualité et l'intérêt spécialement les clients de la société Tunisie recouvrement et ces collaborateurs à sa voir les huissiers, huissiers notaires, avocats et experts sont tous invités à déposer leurs demandes et déterminer la situation des dossiers entre leurs mains auprès de l'administrateur judiciaire Aifa Badreddine avec leurs documents et ce à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis au Rue 8300 Immeuble l'Uxor 2 Etage 3 - Bureau -B3.5, Montpiaisir - Tunis.

2020401412VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

3ème Convocation à l'assemblée générale extraordinaire pour le 29/8/2020

«FERIAGRI» - SA

SA au capital de 180 000 dinars

Siège social : Ferme Mohamed Abdelkhalek Ajlani P.P.I. Essed 1240 Feriana - Kasserine - Tunisie

Matricule fiscal : 752330 Y/N/M/000

Registre de commerce : B12642001

Affiliation CNSS : 00101882-32

En application de la recommandation de l'AGO des associés du 02/12/2019

et en conformité avec l'article 388 du code des sociétés commerciales, et suite à la non tenue de l'assemblée extraordinaire du 14/02/2020 et de l'assemblée extraordinaire du 16/3/2020 pour défaut de quorum) Messieurs les actionnaires de société «FERIAGRI - SA» sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le samedi 29 août 2020 à dix heures du matin au siège de notre commissaire aux comptes sis à : Immeuble Ayam Angle Rues Lac Mâlaren - Lac Toba 1053 Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation financière de la société pour décider de la continuité de l'exploitation en augmentant le capital social ou de la liquidation de la société.

Par ailleurs, nous vous informons que, étant une 3ème convocation pour le même ordre du jour, cette assemblée statuera sur l'ordre du jour quel que soit le pourcentage du capital présent ou représenté.

2020T00669SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

«SIBAC»

Société Industrielle de Bâches & de Confection

Société anonyme

Au capital de 600 000 Dinars

Siège social : Centre Babel - Bloc D

Rue 8000 Montplaisir - 1002 Tunis

M.F : 02088 K/A/M/000

RNE : 0002088K

Messieurs les Actionnaires de la Société Industrielle de Bâches & de Confection «SIBAC», Société anonyme au capital de 600 000 Dinars, sont convoqués au siège social, le mardi 25 août 2020 à dix heures (10H), en assemblée générale ordinaire annuelle, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire relatif à l'exercice 2019 ;

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;

3- Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes concernant le même exercice;

4- Examen et Approbation des conventions conclues dans le cadre de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales;

5- Examen et Approbation des Etats Financiers de l'Exercice 2019 ;

6- Affectation des résultats;

7- Quitus aux Administrateurs;

8- Questions diverses.

2020R01710SANB3

SOCIETE INSTITUT DES METIERS DE SANTE

Société anonyme

Au capital de 330 000 dinars

Siège social : 3 Rue de Monastir - 2046 El Aouina - Tunis

Matricule fiscal : 1374587/Z/A/M/000

Registre de commerce : B01229242014

CNSS : 560149-71

Messieurs les actionnaires de la société Institut des Métiers de Santé sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 26 août 2020 à dix heures au siège social de l'IMS au 3 Rue de Monastir, 2046 El Aouina à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2019;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 et des conventions règlementées;

4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2019;

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019;

6. Nomination des administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022;

7. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2020R01719SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 août 2020

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SA au capital de 100.007.645,000 de Dinars

Siège social : 139 Avenue de la Liberté - Tunis

Identifiant Unique : 0002707P

www.ubci.tn

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 26 août 2020 à 9 heures à l'hôtel «PARIS» aux Berges du Lac à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités et des délais d'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et du groupe UBCI au titre de l'exercice 2019.

3. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019.

4. Lecture du Rapport Spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions et opérations réglementées régies par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n°2016-48.

5. Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Transfert aux réserves facultatives du montant à prélever sur les réserves «à régime spécial» et représentant la partie devenue disponible de ces réserves.

9. Fixation du montant des jetons de présence pour les Administrateurs au titre de l'année 2020.

10. Renouvellement de mandats d'Administrateur(s).

11. Nomination d'Administrateur(s).

12. Information de l'AGO des fonctions de responsabilité occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales.

13. Pouvoirs pour formalités.

2020R01740SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le samedi 29 août 2020

Société Parc d'Expositions de la Foire Internationale de Sousse

Société anonyme

Au capital de 4 000 000.000 Dinars

Siège social : Zone Sidi Abdelhamid Route de Monastir Rue Hédi Bouslama - 4061 Sousse

RNE : 0340568 E

MF : 0340568 EAM 000

Les Actionnaires de la Société Parc d'Expositions de la Foire Internationale de Sousse sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le samedi 29 août 2020, au siège de la société Zone Sidi Abdelhamid Route de Monastir, Rue Hédi Bouslama - 4061 Sousse à 10h à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Ratification du retard apporté à la convocation de la présente Assemblée

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

3- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019

4- Lecture du rapport Spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions mentionnées dans le rapport conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales

5- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers clos le 31/12/2019

6- Quitus aux administrateurs

7- Affectation des résultats 2019

8- Distribution des dividendes 2019

9- Fixation du montant des jetons de présence

10- Pouvoirs pour formalités de dépôt et publication.

Les documents nécessaires selon la loi relative à cette assemblée, sont mis à la disposition des actionnaires pour consultation au siège de la société dans les délais réglementaires.

2020S00715SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De «TUNIS BAY ALLIANCE GOLF PROJECT» SA

Société anonyme

Au capital de 18200.000.000 de dinars

Siège social : Résidence Monaco, Rue 14 Janvier 4000 - Sousse

MF : 1417331M

Messieurs les actionnaires de «TUNIS BAY ALLIANCE GOLF PROJECT» SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu à «Narjes 1 Kantaoui - Hammam Sousse» le 01/9/2020 à 10H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019

2. Approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2015,2016, 2017, 2018 et 2019.

3. Approbation de conventions règlementées

4. Affectation des résultats des exercices 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019

5. Quitus au membre du conseil d'administration et au Directeur Général

6. Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2021-2022-2023

7. Attributions des pouvoirs pour les formalités légales.

2020S00717SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De "TUNIS BAY ALLIANCE GOLF PROJECT" - SA

Société anonyme

Au capital de 18 200 000.000 de dinars

Siège social : Résidence Monaco, Rue 14 Janvier 4000 - Sousse

MF : 1417331M

Messieurs les actionnaires de «TUNIS BAY ALLIANCE GOLF PROJECT» SA sont convoqués par le conseil d'administration qui aura lieu à «Narjes1 Kantaoui Hammam Sousse» le 18/8/2020 à 8H 30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Acceptation de la démission de KPMG.

2. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2015-2016-2017.

3. Nomination du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018-2019-2020.

4. Attributions des pouvoirs pour les formalités légales.

2020S00718SANB3

SOCIETE TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL

«STAUR»

S.A au capital de 1.000.000 Dinars

R.N.E : 764819 J

Siège social : Route de Tunis 4022 Akouda

Messieurs les actionnaires de la Société TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL «STAUR» sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 22 août 2020 à 10h au siège social de la société sis Route de Tunis 4022 Akouda, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes afférents à l'augmentation du capital social,

2/ Augmentation du capital social avec renonciation aux DPS.

3/ Mise à jour des statuts

4/ Modification corrélative des statuts

5/ Pouvoirs pour formalités.

2020S00735SANB3

Etablissements ZOUARI & CIE

S.A au capital de 15.000.000 Dinars

R.N.E : 28335 S

Siège social : Route de ceinture Z.I 4022 Akouda

Messieurs les actionnaires de la Société ETS ZOUARI & CIE sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 24 août 2020 à 10h au siège social de la société sis Route de Ceinture Z.I 4022 Akouda, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Dissociation des fonctions de président du conseil et de Directeur Général

2) Mise à jour des statuts

3) Pouvoirs pour formalités.

2020S00736SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE MONASTIR

Au capital social de 3.939.390,000 Dinars

Messieurs les Actionnaires de la Société de Développement Touristique de Monastir «RUSPINA HOTEL», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 21 août 2020 à 10h30 au siège de la Société situé à Skanès - Monastir, 5000, Tunisie; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration.

2. Lecture des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3. Approbation des Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4. Affectation des Résultats.

5. Quitus aux administrateurs.

2020S00737SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société

GROUPEMENT DES MANUTENTIONNAIRES DE SFAX "GMS"

SA au capital de : 8.181.000 dinars

Siège social : Avenue Hédi Chaker, Immeuble Ennour Esc B - 3000 Sfax

Registre National des Entreprises : 0900648W

Le conseil d'administration de la société Groupement des Manutentionnaires de Sfax «OMS» a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire Annuelle de la susdite société, qui se tiendra le lundi 7 septembre 2020 à 10h au local secondaire de la société situé à l'avenue Hédi chaker, Imm. Ennour, Esc. B, 4ème étage à Sfax, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- La tenue de l'assemblée générale annuelle ordinaire à une date différée,

2- Lecture du rapport annuel de gestion se rapportant à l'exercice 2019.

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2019.

4- Approbation du rapport annuel de gestion se rapportant à l'exercice 2019

5- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7- Distribution des dividendes prélevés sur les résultats reportés.

8- Approbation des conventions réglementées et des autres opérations avec les parties liées.

9- Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

10- Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

11- Allocation et fixation de la prime de secrétariat.

12- Election des membres du conseil d'administration.

13- Nomination du commissaire aux comptes.

14- Questions diverses.

15- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2020X00891SANB3

SOCIETE L'OLIVIER D'OR - SMVDA

SA au capital de 450.000 dinars

Siège social : 4 Rue Ibn Rachiq Menzel Bouzelfa

M.F. : 973234 C

R.C. : B074721 2006

Messieurs les actionnaires de la société L'olivier D'or sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra vendredi 21 août 2020 à 10 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration et ceux du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats de 2019.

- Questions diverses.

2020401418SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2019

DE LA SOCIETE DE LA FOIRE DE NABEUL

S.A. au capital de 322 420 DT

4, Av. H. Bourguiba 8000 Nabeul

M.F : 039 644 NAM 000

R.C : 0039 644 N

Messieurs les actionnaires de la Société de la Foire de Nabeul sont priés d'assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire 2019 qui aura lieu le jeudi 27 Août 2020 à 10H au siège de la Société de la foire de Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration et des états financiers au titre de l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019.

3/ Approbation des rapports et des états financiers de l'exercice 2019.

4/ Quitus aux administrateurs.

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6/ Nomination d'un commissaire aux comptes de la Société de la Foire de Nabeul des années 2020-2021-2022.

2020401453SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire au titre de l'année 2019

COOPERATIVE DE TISSAGES

Société anonyme

Au capital de 944040.000 dinars

Rue Tarek Ibn Zied 5031 Ksibet El Mediouni

Le conseil d'administration de la société coopérative de tissage de Ksibet el Mediouni invite les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 qui se tiendra le dimanche 23 août 2020 à 10 heures du matin au siège social de la société rue Tarek Ibn Zied 5031 Ksibet el Mediouni afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Citation de rapport moral et financier 2019

2- Approbation de rapport moral et financier 2019

3- Divers.

2020S00731SODB3

Avis

Groupement de Maintenance et de gestion de la Charguia 1 Tunis

G.M.G

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (A.G.O)

et candidature au bureau du conseil d'administration

MF : 0949169/W/N/P/000

Suite au défaut de quorum lors de la 1ère convocation relative à la l'A.G.O du 17 juillet 2020, les industriels et commerçants de la zone industrielle Charguia 1 Tunis, propriétaires ou locataires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du groupement de maintenance et de gestion (GMG) de la Charguia 1 Tunis qui se tiendra le vendredi 21 août 2020 à 10h à la salle de réunion de la foire de la Charguia 1 Tunis (Sogefoire) Rue 8600 n°34 et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports : moral, financier et du commissaire aux comptes pour la gestion 2019.

- Approbation des rapports moral et financier et quitus aux membres du conseil d'administration pour 2019.

- Approbation du budget prévisionnel de gestion pour l'année 2021.

- Election du tiers (1/3) des membres du conseil d'administration.

- Questions diverses.

Les industriels et commerçants qui désirent se présenter aux élections du tiers du bureau du conseil (quatre postes) sont priés d'adresser leur demande au bureau du GMG sis rue 8612 IMP 05 Charguia 1 Tunis avant le samedi 15 août 2020. Contact : 71 205 017.

N.B : Conformément à l'article 18 des statuts du GMG la deuxième assemblée doit se tenir indépendamment du nombre des présents.

2020401435SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de Titre Foncier

Mr Nader Ben Mohamed Ben Khamis Sayyd titulaire de la carte d'identité Nationale n°06287505 délivrée le 14/12/2000 demeurant à avenue l'environnement n°50 Menzel Tamim Nabeul annonce la perte du certificat n°06/12901 de titre foncier n°627033 Nabeul avec le certificat de perte délivré le 29/6/2020 sous le n°382 au Centre de la sécurité nationale de Menzel Tamim.

2020R01709DIVD2

Sté "AL YAKOUT LILOUTOUR IMPORT & EXPORT"

Société à responsabilité limitée

Capital : 10.000 dinars

Siège social : Avenue de la République, Moknine 5050 Tunisie

Suite au jugement de référé rendu par le tribunal de première instance de Tunis sous le numéro 11534 le 9/9/2019 obligeant la société Alyakoute liloutour de sortir du local situé au 29 avenue Habib Bourguiba Tunis et qui a été notifié le 7/7/2020, nous déclarons et nous informons suite à cette annonce toute personne voudras se contracter concernant ce local que se jugement fait l'objet d'un recours d'appel.

2020R01715DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Mohamed Béchir Ben Fredj Ben Salah Hmida titulaire de la CIN n°04006115, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/4814 du 21/5/2009 objet du titre foncier n°60656 Monastir sis à Zone IV Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°316 le 8/7/2020 par le poste de police de Skanes - Monastir.

2020S00724DIVD2

Avis

Monsieur Mokhles Abid déclare par la présente qu'il a perdu l'acte de propriété d'une parcelle de 546.8 m² sise à Route Gremda km 6 Sfax objet d'achat du 2/12/1988 acte notarié de Mahmoud Mziou et Ali Driss d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire Maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cet avis.

2020X00904DIVD2

Avis

Madame Rafika Louati déclare par la présente qu'elle a perdu l'acte de la nue propriété d'étage sise à route Kaied Mhamed Km 1 n°21 Sfax objet de donation du 12/6/2014 acte notarié de Yacine Rebai et Neji Baklouti d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cet avis.

2020X00905DIVD2

Déclaration de perte de titre foncier

Je soussigné Mohamed Yassine Mazek, C.I.N n°02722422, délivrée le 9/6/2018, je déclare la perte de mon titre n°107039/7 objet de titre foncier 50151 Bizerte.

2020401361DIVD2

Avis d'appel d'offre

Vente d'un bien immobilier

Le liquidateur judicaire de l'héritage de Mohamed Mannoubi Slama Mr Badreddine Aifa lance un avis d'appel d'offre pour vendre un bien immobilier situé au rez-de-chaussée n°2 de l'immeuble n°21 cité Mannouba et d'accepter l'offre la plus élevée à partir du prix d'ouverture fixé par l'expert judiciaire nommé en application de la décision du juge tutelle datée le 24/01/2020.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre, et voulant prendre un rendez-vous de visite est invité à se présenter au bureau de liquidateur judicaire Maître Aifa Badreddine sis à : Rue 8300 immeuble oxer 2 - étage 3 - B 3.5 – Monplaisir - Tunis. Tel : 71 906 068 / 23 322 507.

Pour retirer le cahier des charges il faut payer 50 DT.

2020401411DIVD2

Perte d'un titre foncier

Mme. Grombely Rim Veuve Sahli, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n°00301134 délivrée le 14/11/2019 Annonce La perte d'un titre foncier n°199703 Tunis (Titre bleu n°26292) situé à 10 rue Ibn Arafa la Marsa, suite à une déclaration sur l'honneur légalisée à la municipalité de la Marsa en date du 13/7/2020 sous le n°4266.

2020401431DIVD2

COTUNACE

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR

Les Etats Financiers au 31/12/2019

EN DINARS

ACTIF DU BILAN	au 31 /12/ 2019			au 31 /12/2018
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
Actifs incorporels	-374 695	477 632	102 937	37 275
Actifs corporels d'exploitation	1 714 859	-1 424 237	290 622	265 746
Placements	146 885 071	-3 213 182	143 671 889	129 702 300
Part des réassureurs dans les provisions techniques	12 319 606		12 319 606	8 864 544
Créances	48 865 946	-15 009 436	33 856 511	34 796 329
Autres éléments d'actifs	9 587 275		9 587 275	10 016 948
TOTAL	218 998 061	-19 169 222	199 828 839	183 683 143

EN DINARS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN	au 31 /12/ 2019	au 31 /12/ 2018
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres avant résultat	39 182 741	33 612 582
Résultat de l'exercice	5 001 203	6 288 933
Capitaux propres avant affectation	44 183 944	39 901 515
PASSIF		
Provisions pour autres risques et charges	274 672	223 602
Provisions techniques brutes	28 324 569	22 161 374
Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	11 537 315	10 409 566
Autres dettes	34 133 020	35 924 373
Ressources spéciales	80 851 616	74 580 028
Autres passifs	523 704	482 685
TOTAL	199 828 839	183 683 143

EN DINARS

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE	Opérations brutes 2019	Cessions 2019	Opérations nettes 2019	Opérations nettes 2018
PRODUITS TECHNIQUES				
Primes acquises	15 617 266	-9 375 979	6 241 287	6 241 100
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	3 089 653		3 089 653	2 747 632
Autres produits techniques	1 119 858		1 119 858	2 259 387
CHARGES TECHNIQUES				
Charges de sinistres	-5 225 677	5 355 721	130 044	-3 621 206
Variation des autres provisions techniques				
Participation bénéficiaire et ristourne	-420 281	256 748	-163 533	130 392
Frais d'exploitation	-2 935 491	2 673 352	-262 139	-310 123
Autres charges techniques	-2 254 173		-2 254 173	-2 424 670
Variation de la provision pour équilibrage	-3 584 575		-3 584 575	-1 697 259
RESULTAT TECHNIQUE	5 406 579	-1 090 158	4 316 421	3 325 253

EN DINARS

ETAT DE RESULTAT	Exercice clos le 31 /12/ 2019	Exercice clos le 31 /12/ 2018
Résultat technique de l'assurance non vie	4 316 421	3 325 253
PRODUITS NON TECHNIQUES		
Produits des placements	8 401 917	7 291 877
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique	-3 089 653	-2 747 632
Autres produits non techniques	350 636	816 141
CHARGES NON TECHNIQUES		
Charges de placements	-1 038 199	-471 640
Autres charges non techniques	-51 715	-820
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	8 889 408	8 213 180
Impôts sur les sociétés	-3 888 205	-1 924 247
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 001 203	6 288 933

EN DINARS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Exercice clos le 31 /12/ 2019	Exercice clos le 31 /12/ 2018
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	717 024	3 059 976
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissements	-276 617	-180 786
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-432 630	-567 996
Variation de trésorerie	-81 696	2 918 722
Trésorerie au début de l'exercice	8 869 286	5 950 564
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 787 590	8 869 286

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

Les prévisions de recours à encaisser, d'un montant de 421 810 D, ont été évaluées et comptabilisées sur la base des indemnisations payées. Par contre, les prévisions de recours sur les provisions pour sinistres à payer n'ont pas été prises en compte.

Ce choix a été justifié par l'application des dispositions combinées de deux articles de la norme comptable n° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance. En effet, l'article 4 § I définit les prévisions de recours à encaisser comme le produit à attendre des actions exercées par une entreprise d'assurance en vue d'obtenir, par le responsable d'un préjudice, le remboursement d'une indemnité ou partie d'indemnité de sinistres versée au titre d'un sinistre. De même, l'article 39 précise que les prévisions de recours à encaisser sont les sommes récupérables provenant de l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers. Or la subrogation de ces droits au profit de la COTUNACE ne prend effet qu'après indemnisation.

Selon l'actuaire, les prévisions de recours à encaisser sur les provisions pour sinistres à payer sont estimées à 2.829.778 D

Rapport annuel de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nous n'avons pas d'observations à signaler à cet égard.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le commissaire aux comptes

P/ UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane

Expert comptable-Associé

Abdellatif ABBES

Expert comptable- Gérant

2020R01619BCFA5